

## ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE – REGIME 1

DOCUMENT 8bisDOSSIER PEDAGOGIQUEUNITE DE FORMATION**1. La présente demande émane du réseau :**

(1) Communauté française  
 (1) Provincial et communal

(1) Libre confessionnel  
 (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : (2) Roberto GALLUCCIO Date et signature (2) : 31/01/2013

Administrateur CPEONS

**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)****PROPEDEUTIQUE BIOLOGIE (CONVENTION)**

CODE DE L'U.F. : (3) 02 11 30 021 X1	DOMAINE DE FORMATION : (4) 001
--------------------------------------	--------------------------------

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de...1...page(s) (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de...1...page(s) (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

(1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  
 du degré :  (1) inférieur

(1) qualification  
 (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de long

<b>POUR LE CLASSEMENT DE L'UNITE DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR</b>			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du  
Conseil supérieur :

Signature du Président  
du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de...1...page(s) (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de...1...page(s) (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de...1...page(s) (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de...1...page(s) (2)

(1) Cocher la mention inutile

(2) A compléter

(3) Réserve à l'Administration

(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'Inspection

Code de l'U.F. :(3) 02 11 90 021 X1	Code du domaine de formation :(4) 001
-------------------------------------	---------------------------------------

**11. Horaire minimum de l'unité de formation:**

Horaire minimum:

1. <u>Dénomination des cours</u>	<u>Classement des cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Biologie	CG	A	29
2. <u>Part d'autonomie</u>	XXXXXXXXX	P	7
		Total des périodes	36

**12. Réserve au Service d'inspection:**


a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe éventuelle(s)]:

b) Décision de l'Inspecteur coordinateur relative au dossier pédagogique:

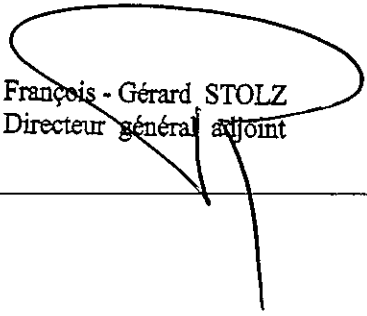
**ACCORD PROVISOIRE**      **PAS D'ACCORD**

En cas de décision négative, motivation de cette dernière

Date: le 5.03.13

Signature: 

**COPIE CONFORME**

  
François - Gérard STOLZ  
Directeur général adjoint

- (1) Cocher la mention inutile  
(2) A compléter  
(3) Réserve à l'Administration  
(4) Proposé par le réseau et avalisé par l'Inspection  
(5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM  
(6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T, -(l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

## PROPEUDETIQUE BIOLOGIE CONVENTION

### 1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

#### **1.1. Finalités générales**

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

#### **1.2. Finalités particulières**

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant qui souhaite entamer des études supérieures:

- ◆ de développer l'aptitude à formuler un raisonnement dans le cadre d'une démarche scientifique **en biologie**;
- ◆ de comprendre les principes biologiques rencontrés dans la vie courante;
- ◆ de résoudre une situation-problème nouvelle en exploitant les compétences acquises dans l'enseignement secondaire supérieur.

## PROPEUDETIQUE BIOLOGIE CONVENTION

### 2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

#### 2.1. Capacités

- ◆ analyser les composants d'une situation;
- ◆ modéliser une situation;
- ◆ restituer des connaissances;
- ◆ se référer à des notions acquises pour les intégrer dans le traitement d'une situation;
- ◆ organiser un ensemble d'informations;
- ◆ appliquer un ensemble d'informations à la résolution d'un problème;
- ◆ interpréter des solutions.

#### 2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation « ESS – SCIENCES 1 » code :  
02.50.01.U21 D1.

**PROPEUDETIQUE BIOLOGIE CONVENTION**

**3. CONSTITIONS DES GROUPES OU REGROUPEMENT**

Aucune recommandation particulière.

## PROPEUDETIQUE BIOLOGIE CONVENTION

### 4. PROGRAMME

Chaque notion sera abordée en favorisant une démarche d'apprentissage scientifique, afin de rendre l'étudiant capable :

- ◆ de découvrir et d'analyser la réalité;
- ◆ de comparer des faits observés en vue de leur classement;
- ◆ de questionner et de formuler des hypothèses;
- ◆ de pratiquer la vérification expérimentale;
- ◆ d'induire des lois;
- ◆ de construire des modèles;
- ◆ d'utiliser des outils conceptuels pour vérifier, grâce à un raisonnement déductif, leur pertinence par rapport à la réalité.

**Ces capacités seront développées et exercées à l'occasion de l'étude des points de programme suivants donnés à titre indicatif.**

### BIOLOGIE

#### 1. CYTOLOGIE

- Organisation du monde vivant : molécule, cellule, tissu, organe et système,
- ultra-structure cellulaire : description et fonctions des différents constituants cellulaires,
- métabolisme général de la cellule : anabolisme et catabolisme,
- reproduction cellulaire,
- distinction cellule procaryote et cellule eucaryote,
- distinction cellule animale et cellule végétale.

#### 2. GENETIQUE

- Description du support génétique : l'ADN
- Mécanismes de réplication, transcription et traduction
- Vocabulaire spécifique à la génétique : génome, gène, allèle, caryotype, génotype, phénotype,...

- transmission des caractères génétiques : hérédité autosomique et hérédité liée au sexe,
- applications pratiques : interprétation d'un arbre généalogique et étude de la transmission des caractères à la descendance.

### 3. DIVERSITE DU MONDE VIVANT

- Distinction du vivant et du non-vivant,
- description des molécules biologiques : glucides, protéines et lipides,
- classification du vivant : les règnes,
- notions de taxonomie et classification,
- les théories de l'évolution.

## PROPEUDETIQUE BIOLOGIE CONVENTION

### 5. CAPACITES TERMINALES

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable,**

*face à des situations-problèmes nouvelles destinées à mesurer sa capacité à mener une démarche scientifique cohérente,*

- ◆ d'intégrer des concepts fondamentaux de la cytologie, de la génétique et de la diversité du monde vivant.
- ◆ d'exploiter les éléments pertinents que sont:
  - l'analyse des composants d'une situation,
  - la modélisation d'une situation,
  - le recours à des notions acquises pour les intégrer dans le traitement d'une situation,
  - l'utilisation adéquate des unités de grandeur,
  - la représentation et l'interprétation d'un graphique,
  - l'organisation d'un ensemble d'informations,
  - l'application d'un ensemble d'informations à la résolution d'un problème,
  - l'interprétation des résultats d'expériences.

**Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ le niveau de précision et de complexité,
- ◆ la correction et la rigueur du vocabulaire utilisé,
- ◆ la cohérence du raisonnement et de la démarche.



<p><b>PROPEUDETIQUE BIOLOGIE CONVENTION</b></p>
---

**6. PROFIL DU CHARGE DE COURS**

Un enseignant ou un expert.

L'expert sera un spécialiste disposant d'une compétence professionnelle actualisée et reconnue dans le domaine.

Ministère de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles

1080 Bruxelles , le 05 Mar 2013  
Rue A. Lavallée, 1  
02 / 690.87.31

Administration générale de  
l'Enseignement et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Direction générale de l'Enseignement  
non obligatoire et de la Recherche  
scientifique.

-----  
Service général de l'Enseignement de  
promotion sociale, de l'Enseignement  
secondaire artistique à horaire réduit  
et de l'Enseignement à distance

-----  
Direction de l'Enseignement de  
promotion sociale  
-----

Monsieur Roberto GALLUCCIO  
Administrateur délégué  
CPEONS

rue des Minimes 87-89  
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 5025

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

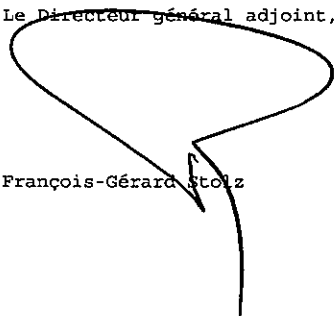
-----  
Unité de formation : PROPEDEUTIQUE BIOLOGIE (CONVENTION)  
Classement :           ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE  
                                  TRANSITION  
Code Référence :       021190U21X1  
Domaine :               001 Formation générale-SE:math,sciences,français,insertion..

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier  
pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur général adjoint,

  
François-Gérard Stolz